CONTRAT D'INSCRIPTION

TERMES, DÉCHARGE & CONDITIONS GÉNÉRALES

IDOLEM HOT YOGA CHAUD

(YOGA CHAUD, BAINS FROIDS, LUMINOTHÉRAPIE INFRAROUGE, REFORMER, PILATES ET AUTRES ACTIVITÉS PHYSIQUES)

1. SANTÉ PHYSIQUE DE L'ÉLÈVE

- **1.1** Je déclare être physiquement apte à entreprendre toute activité organisée par Idolem Yoga Chaud. Il est de ma responsabilité de consulter un médecin avant de participer.
- **1.2** Je reconnais que certains risques sont associés à ma participation aux activités (yoga chaud, luminothérapie, pilates, reformer, bains froids, etc.) et je dégage le Studio et ses représentants de toute responsabilité liée à ma négligence ou celle de mes invités.
- **1.3** Je confirme être en bonne condition physique et avoir obtenu l'approbation médicale nécessaire pour suivre les activités auxquelles je me suis inscrit(e).
- 1.4 Je m'engage à respecter mes limites physiques et à informer le personnel de tout inconfort.

2. RISQUES, DÉCHARGE ET RESPONSABILITÉ PERSONNELLE

2.1 ACCORD POUR SUIVRE LES DIRECTIVES

Je m'engage à respecter toutes les directives, avertissements et instructions fournies par Idolem Yoga Chaud ou ses employés/représentants. En cas de danger important ou de malaise, je me retirerai et informerai un responsable.

2.2 RECONNAISSANCE DES RISQUES (EN PRÉSENTIEL OU VIRTUEL)

Je reconnais que ma participation comporte des risques connus et inconnus. Ces risques incluent notamment : Blessures physiques : blessures musculaires, entorses, fractures, Risques liés à la chaleur et au froid : déshydratation, malaise, coup de chaleur, complications cardiovasculaires, Luminothérapie : inconfort ou réactions possibles sur la peau ou les yeux, Autres risques associés à toute activité physique (yoga chaud, pilates, reformer, bains froids, méditation, respiration, entraînements)

Je comprends que cette décharge ne limite pas mes droits en cas de négligence grave ou de faute intentionnelle du Studio.

2.3 RENONCIATION À TOUTE RÉCLAMATION

Je participe aux activités de ma propre initiative et à mes propres risques. Je décharge le Studio, ses propriétaires, franchisés, employés, instructeurs, maison mère IDOLEM, et partenaires de toute réclamation, responsabilité, perte ou dommage découlant directement ou indirectement de ma participation aux activités, sauf en cas de négligence grave ou de faute intentionnelle.

2.4 RESPONSABILITÉ PERSONNELLE

J'assume la pleine responsabilité de toute blessure ou dommage que je pourrais subir en lien avec ma pratique. Je m'engage à respecter les règles et règlements du Studio et à être responsable de tout dommage causé volontairement, involontairement ou par négligence aux biens ou matériel du Studio, et à assumer les frais de réparation ou remplacement.

2.5 INDEMNISATION

J'accepte d'indemniser et défendre le Studio contre toute réclamation, action, frais ou jugement résultant de ma participation ou utilisation des installations.

2.6 AUCUNE CONTRAINTE ET ACCORD DE PLEIN GRÉ

Je signe ce document volontairement, après lecture et compréhension complète. Cet accord est le fruit d'une négociation libre. Toute ambiguïté sera résolue sans présumer du statut du rédacteur.

2.7 APPLICABILITÉ

Si une disposition est jugée invalide ou inexécutable, les autres dispositions restent pleinement applicables.

2.8 CONTACT D'URGENCE

Je m'engage à fournir un contact d'urgence complet dans mon dossier membre.

2.9 LOI APPLICABLE ET JURIDICTION

Le présent document est régi par les lois de la province de Québec et tout litige sera soumis aux tribunaux compétents de la ville du Studio, sans recours collectif ni procès avec jury.

3. ACHATS DE CARTES DE VISITES ET ABONNEMENTS ÉCONOMIQUES

- **3.1** Les abonnements/cartes sont personnels, non partageables. Transférables **50**\$^{+ taxes}, nouveau contrat obligatoire.
- **3.2** Abonnements valables dans tous les studios Idolem, sauf exception (rabais, rénovation). Aucun dédommagement n'est prévu pour fermeture d'un studio, l'abonnement sera transféré à une autre succursale opérante.
- 3.3 Abonnements et carte de visites à rabais : non remboursables, non créditables, non transférables.
- 3.4 Suspension: 1 mois maximum; la mensualité reste prélevée et le mois reporté.
- 3.5 Résiliation anticipée de contrat: pénalité de 250\$+ taxes.
- **3.6** Utilisation frauduleuse d'un abonnement = suspension immédiate.

4. PRODUITS DE LOCATION

- **4.1** L'usage d'une serviette sur tout tapis loué est obligatoire.
- **4.2** Les produits de location doivent être retournés intacts et directement après leur utilisation.

5. HEURES D'AFFAIRES

5.1 Horaires et nombre de cours modifiables. Avis affichés en studio et sur le site web. L'été, ajustements possibles.

6. RÉSERVATIONS ET RETARDS

- **6.1** Les réservations garantissent une place ; le reste est « premier arrivé, premier servi ».
- **6.2** Absence sans annulation = cours débité.
- **6.3** Retard = accès refusé, frais applicables respectés.

7. ENGAGEMENT FINANCIER ET PAIEMENTS

- 7.1 Chèques retournés ou paiement contesté: 35 \$+ taxes.
- 7.2 Tentatives de prélèvement échouées: 10 \$+ taxes par essai hebdomadaire.
- **7.3** L'élève accepte le paiement des sommes dues, y compris prélèvement automatique, ainsi que le paiement des frais de recouvrement si nécessaire.
- **7.4** Le Studio peut suspendre ou résilier le contrat en cas de défaut de paiement.
- 7.5 Droit d'annulation / résiliation
- Avant le début des services : vous pouvez annuler sans frais.
- Après que les services aient commencé, mais dans le délai de 1/10 de la durée totale du contrat : remboursement au pro rata de l'abonnement non utilisé sur la durée ou le nombre.
- Après ce délai (plus de 1/10 écoulé): vous pouvez toujours résilier, mais vous devrez payer le montant correspondant aux services déjà rendus, plus indemnité de 250 \$\frac{1}{2} + \text{taxes}\$.

7.6 Modalités de l'annulation & remboursement

- L'annulation doit être faite par écrit
- Délai de remboursement: le commerçant a 10 jours après l'annulation pour vous rembourser les sommes dues.

8. POLITIQUES DU STUDIO

- **8.1** Le Studio n'est pas responsable de la perte, du bris ou du vol de mes effets personnels.
- **8.2** Le Studio peut temporairement fermer ses installations ou suspendre certaines activités pour entretien, réparation ou toute autre raison jugée nécessaire, sans indemnité ni remboursement.
- 8.3 Le Studio se réserve le droit de modifier ses services et horaires.
- **8.4** Toute sollicitation, vente ou promotion de services dans les locaux est interdite sans autorisation écrite du siège social.

9. PLAGIAT ET DROITS D'EXPLOITATION

- 9.1 Toute copie, reproduction ou utilisation du programme Idolem à des fins commerciales est interdite.
- 9.2 Non-concurrence : Je confirme par la présente que mon objectif est uniquement de pratiquer les activités offertes par IDOLEM et non de m'en inspirer afin d'exploiter, ni d'avoir quelque intérêt que ce soit notamment à titre d'employé, gérant, dirigeant, administrateur, actionnaire, franchisé, licencié, prête-nom, prêteur, caution, fournisseur, élève, client ou autre en lien avec l'exploitation d'un studio de yoga, de relaxation, de bien-être, d'activités physiques, de techniques de thérapie par le froid, d'école de formation de professeurs, de centre de retraite de bien-être ou de toute activité similaire, y compris, de manière non limitative, la gestion comparable de ces activités sur la base des connaissances transmises par le Franchiseur.

Cet engagement s'applique dans un territoire constitué d'un rayon de vingt kilomètres (20 km) à vol d'oiseau autour de l'EMPLACEMENT DU STUDIO que je fréquente et dans un rayon de vingt kilomètres (20 km) autour de l'emplacement de tout autre STUDIO du groupe IDOLEM.

À défaut de respecter cet engagement, je m'expose à des poursuites judiciaires.

10. UTILISATION D'IMAGE ET DE VOIX

Dans le cadre de la participation à un cours offert dans un studio IDOLEM ou via une plateforme virtuelle, le participant reconnaît et accepte les conditions suivantes:

- **10.1** Certains cours peuvent être filmés, diffusés ou retransmis virtuellement (en direct ou en différé) dans le but d'améliorer l'expérience client, la formation du personnel ou la promotion du studio. Les participants ne sont pas filmés de manière identifiable: les plans se concentrent principalement sur l'instructeur et l'ambiance générale de la salle.
- 10.2 En participant au cours, le client consent à la possibilité d'apparaître de façon accessoire dans l'image ou le son de ces enregistrements. Si vous préférez ne pas apparaître, merci de vous installer à l'arrière de la salle ou dans un angle non capté par la caméra. Vous pouvez aussi en aviser le professeur avant le début du cours.
- **10.3** Toutes les images, vidéos et contenus produits dans le cadre des cours IDOLEM demeurent la propriété exclusive du studio et de sa maison mère. Aucune reproduction, capitation, diffusion ou partage des enregistrements n'est autorisée sans consentement écrit préalable.
- 10.4 En participant à un cours (en présentiel ou virtuel), le client reconnaît être apte physiquement à pratiquer le yoga et dégage le studio, ses instructeurs, ses franchisés et ses dirigeants de toute responsabilité en cas de blessure, malaise ou dommage matériel survenu pendant ou après la pratique. Le participant s'engage à écouter son corps, à ajuster sa pratique selon ses limites et à consulter un professionnel de la santé au besoin.
- **10.5** Les captations respectent la vie privée des participants et ne sont jamais utilisées à des fins de surveillance. Elles peuvent toutefois servir à la formation interne, à la promotion institutionnelle ou à des supports pédagogiques IDOLEM.
- **10.6** J'accepte que ces photos et vidéos soient utilisées à des fins de projections ou rediffusion vidéo et de communications internes et externes d'Idolem, notamment (liste non limitative):
- Transmissions en direct et enregistrements de cours virtuels Idolem LIVE
- Publications sur les réseaux sociaux
- Site internet
- Matériel promotionnel imprimé ou numérique
- Présentations ou communications liées aux activités d'Idolem

Cette autorisation est donnée à titre gratuit et sans limitation de durée ni de territoire. Je reconnais avoir été informé(e), par cette présente, que je peux à tout moment demander à Idolem de retirer un contenu où j'apparais, dans la mesure du raisonnable (hors diffusion déjà engagée).

11. RESPONSABILITÉ FACE À L'INSCRIPTION D'UN MINEUR À MA CHARGE

- **11.1** J'autorise mon enfant à participer aux activités offertes par Idolem Yoga Chaud, incluant notamment le yoga chaud, le pilates, la luminothérapie, le bain froid, ainsi que tout autre cours ou activité physique organisée par le studio.
- **11.2** Je confirme que mon enfant est apte à entreprendre ces activités et qu'il m'appartient de consulter un médecin avant le début de sa participation, si nécessaire.
- **11.3** Je comprends et reconnais que la participation à des activités physiques comporte certains risques, incluant blessures, malaises, étourdissements, ou autres inconforts physiques. J'accepte ces risques au nom de mon enfant.
- **11.4** En mon nom et en celui de mon enfant, je dégage Idolem Yoga Chaud, ses propriétaires, employés, franchisés, professeurs et représentants, de toute responsabilité en cas de blessure, accident, perte ou dommage pouvant survenir lors de la participation de mon enfant aux activités offertes.
- **11.5** Je m'engage à respecter, et à ce que mon enfant respecte, toutes les consignes de sécurité, règles de conduite et directives données par l'équipe du studio

12. DÉCLARATION FINALE

En cochant et/ou en signant ce document, je reconnais avoir lu attentivement, compris et accepté volontairement tous les risques, termes et conditions énoncés.

Je comprends que ma confirmation constitue une renonciation valide à toute réclamation, sauf dans les cas où la loi interdit expressément une telle renonciation.

